

Les Échos



d'Yvetot



Agenda Yvetot

Votre bulletin municipal d'informations

N°44 - Janvier 2020

**MONSIEUR LE MAIRE,
SON ÉQUIPE MUNICIPALE
& L'ENSEMBLE DU PERSONNEL**

*Vous souhaitent
une bonne année*

2020





« L'Histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. »

J. Jaurès

Bonne et Heureuse Année !

Chère Yvetotaise, Cher Yvetotais,

La période de Noël s'est achevée ; les illuminations sont maintenant retirées ; la patinoire a été démontée.

Une nouvelle année commence...comme une naissance, une promesse de rencontres enrichissantes et de projets nouveaux.

Vous lirez, dans ces pages, les étapes des engagements citoyens collectifs au profit de notre territoire, et nos souhaits de santé et de bien-être.

Vous découvrirez le bienfait des défibrillateurs, le développement de la Clinique Héméra et de la Maison pluridisciplinaire libérale de santé, l'ouverture de la clinique de réhabilitation psycho-sociale des Boucles de la Seine, et l'ensemble des services de santé, engagés auprès de la population de notre territoire.

Dans ce numéro, nous mettons à l'honneur l'élan de solidarité des yvetotaises et des yvetotais dans la lutte contre les maladies orphelines, contre les cancers, contre les violences intra-familiales.

Le bonheur, c'est aussi se réconcilier avec le milieu naturel et les origines. M. Pascal Levaillant relève le défi d'inscrire le patrimoine végétal de notre ville, dans nos priorités sociétales.

Le bonheur, c'est le sentiment de sérénité, de bienveillance, de partage et « vivre-ensemble ». Pour cela, nous travaillons à un schéma directeur, au sein du Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance.

Que l'année nouvelle vous apporte la confiance en l'avenir et l'espoir d'une vie toujours meilleure.

En mon nom, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de BONNE SANTÉ et de BONHEUR pour l'année 2020.

Très cordialement
E.CANU
Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

Vie locale	p 3
Jeunesse	p 4 et 5
Le patrimoine végétal	p 6 et 7
Usage des défibrillateurs	p 8
Clinique des Boucles de la Seine	p 9
La Maison médicale	p 10
La clinique Héméra	p 11
Yvetot en rose.....	p 12 et 13
CCAS	p 14 et 15
Sports	p 16 et 17
Sécurité	p 18 et 19
Portraits	p 20 et 21
A la mairie	p 22
Tribune politique	p 23
Agenda	p 24

**En cas d'incident
constaté
sur la voie publique,
merci de contacter
le 02 32 70 44 70**

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71

Courriel : mairie@yvetot.fr / Site Internet : www.yvetot.fr

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : S. Miller / G. Levasseur

Impression : Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox - BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Tirage 7 300 exemplaires - Distribution par l'association ISA - rue des Chouquettes - 76190 Yvetot

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28



Elections municipales Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les électeurs français et européens éliront les conseillers municipaux les 15 et 22 mars prochains. Puis ces conseillers éliront le maire.

Afin de figurer sur les listes électorales, il est possible de vous inscrire toute l'année.

Pour voter en 2020, il faudra vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, **la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

Comment s'inscrire ?

- En vous rendant au service élections de la Mairie.

Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

- Directement sur internet en suivant ce lien

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>



La Municipalité a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants

Comme le veut la tradition, les nouveaux habitants arrivés à Yvetot fin 2018 et en 2019 ont été invités à une cérémonie d'accueil le 29 novembre dernier. Cette année, 137 familles ont été conviées.

Après une visite de l'Hôtel de Ville, les participants ont assisté à une présentation des services et des équipements mis à la disposition de la population sur le territoire d'Yvetot : les services municipaux, les écoles, les Comités de quartier, la Médiathèque intercommunale...

A l'issue de cette présentation des échanges entre élus et invités ont eu lieu.

La soirée s'est terminée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



Pensez au vote par procuration !

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration.

Comment faire ?

L'électeur qui donne procuration doit se présenter en personne dans un commissariat de police, à la gendarmerie, au tribunal dont dépend son domicile, ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.

Campagne annuelle de recensement du 16 janvier au 22 février 2020

Vous avez peut-être reçu un courrier d'information de votre recensement. Dans ce cas, vous ferez partie des 8 % de la population communale auxquels un agent de recensement rendra visite.

L'agent, muni d'une carte officielle tricolore, signée du Maire, vous proposera de collecter des données, soit par questionnaire en version papier concernant votre logement et les personnes y habitant, soit par voie informatique. Il vous remettra alors un code spécifique et unique à votre logement.

En fonction de votre choix, il vous proposera éventuellement de récupérer les formulaires quelques jours plus tard.

En cas de réponse directe par vous-même sur le site de l'INSEE, l'agent sera automatiquement averti.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Daniel
BEAUNAY



Carine
HAMELIN



Florence
DHALLEWYN

Pour toute question
Contacter le coordonnateur local en Mairie
Service Recensement

Tel : au 02 32 70 59 18
ou 02 32 70 44 70

Création d'un journal de l'école par les élèves de CM2 de Cahan-Lhermitte

Afin de préparer la classe verte qui aura lieu en fin d'année scolaire, les enfants des classes de CM2 de l'école Cahan-Lhermitte ont décidé de créer un journal de l'école.

Le premier numéro a été remis aux enseignants et aux enfants le 5 novembre dernier par Mme l'adjointe au Maire chargée de l'Enseignement et de la Jeunesse.



Les enfants ont reçu le premier numéro du journal de l'école

Au sommaire de ce premier numéro : des informations pratiques sur la classification des jeux vidéos et des programmes télé, des histoires drôles, des recettes...

Chaque élève est acteur de ce journal. Il est en effet intégralement écrit par les enfants.

200 exemplaires ont été imprimés. Ils ont été vendus lors de la Fête de l'automne qui a eu lieu le 9 novembre dans la cour de l'école.

Les fonds récoltés lors de cette fête permettront de financer une partie de la classe verte en fin d'année.



Opération « jouet ou un jeu neuf pour 1 film »

Le Conseil Municipal Jeunes de la Ville d'Yvetot organise, en partenariat avec les cinémas les Arches Lumières, une collecte de jouets et de jeux neufs. Celle-ci se fera au profit de l'association Vie et Espoir du CHU de Rouen.

Le service du CHU accueille des enfants et des jeunes de moins de 1 an jusqu'à 17-18 ans.

Le principe est simple : l'accès au film pour deux personnes (1 enfant et 1 adulte) est payé par 1 jouet ou un jeu neuf.

Les jeunes élus ont choisi « Mission Yeti » (film proposé en avant-première)

Rendez-vous le Dimanche 26 Janvier 2020 à 16 h 30.

Les jeunes élus font appel à votre générosité.

Ils vous attendent nombreux !



VIE ET ESPOIR

Née en Février 1986 au sein du Pavillon de pédiatrie de l'hôpital Charles Nicolle de Rouen, l'association Vie et Espoir, gérée uniquement par des bénévoles, soutient en Seine Maritime et dans l'Eure les enfants atteints de leucémie ou de tumeur cancéreuse, ainsi que leur famille.

Contact

Vie et Espoir - 1 bis rue de la Rose - 76000 Rouen

Tél : 02 35 88 82 00

JEUNESSE

Avant chaque rentrée scolaire, l'équipe de l'Accueil de loisirs établit un programme d'animations autour de thèmes

Retour sur les activités de l'Accueil de loisirs depuis la rentrée

Dès septembre, le thème de la rentrée était lancé : le sports dans tous ses états. Les enfants ont donc profité des activités proposées par les animateurs.

Durant les vacances de la Toussaint, en plus des traditionnelles activités manuelles et sportives, les enfants ont également profité de sorties (laser game, bowling et weekly parc).

Ils se sont rendus à la Galerie Duchamp découvrir l'exposition « Cosmos fatigue » et ont participé à des ateliers à l'école d'arts plastiques.

Pour finir cette période de vacances, une kermesse était ouverte à tous le 31 octobre. Les enfants costumés sont repartis avec une surprise. Les structures gonflables, jeux et barbe à papa ont réjoui petits et grands.



Le sport a ensuite laissé place à l'art avec des activités originales et variées. Le programme était chargé puisque les petits ont été au Musée des Sapeurs-Pompiers de Montville et pour les plus grands, une visite au muséum d'histoire naturelle de Rouen leur a été proposée.

En décembre, les enfants ont pu profiter des joies de la glisse à la patinoire le mercredi matin. Les enfants de l'Accueil de loisirs ont participé à la décoration de celle-ci en créant des banderoles, dessins et tête à trou.



Le 4 décembre, ils ont assisté à un show TV (l'art de la télévision) avec le crazy show.



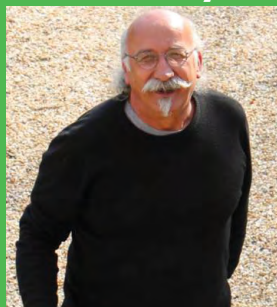
Le mardi 10 décembre, 42 enfants accompagnés d'animateurs ont fait leur veillée de Noël en dégustant un repas de fête et en finissant par une soirée dansante. Durant cette soirée sur le thème chic, les cravates, nœuds papillons et robes à paillettes étaient de sortie pour un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Pour les animations de 2020, les inscriptions se font sur le portail famille sur le site Internet de la Ville d'Yvetot.

Pour suivre l'actualité de l'accueil de loisirs n'hésitez pas à aller sur la page Facebook Accueil de loisirs Yvetot.

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Le patrimoine végétal d'Yvetot : une histoire en cours d'écriture par Pascal Levailant, artiste-botaniste yvetotais



Né à Rouen en 1957, originaire d'Hautot-Saint-Sulpice, et yvetotais depuis 1963, Pascal Levailant a tout d'abord habité au 6 rue P.J. de Béranger. Puis il emménage à la Closerie des Monts en 1979, à la tour Guynemer en 1982, à la Sente des Courses en

1988 et enfin rue Réfigny depuis 1998.

Son goût pour la nature et la botanique remonte à sa prime enfance à Hautot-Saint-Sulpice. Ce goût a laissé place à la passion qu'il a cultivée chez les Scouts de France, mais également dans son métier d'éducateur. Pour son plaisir personnel, il l'intègre à sa pratique artistique depuis 2006 : la mosaïque dont la mosaïque végétale.

Pascal Levailant herborise à Yvetot depuis 2014.

Il a commencé ce travail au manoir du Fay et dans son potager.

Il a décidé récemment de se mettre à l'ouvrage dans l'histoire du patrimoine végétal d'Yvetot afin d'enrichir l'histoire de la Ville. Il prolonge son herbier contemporain par l'inventaire des arbres remarquables, historiques à Yvetot.



Dans ce cadre et à son initiative, les yvetotais et yvetotaises sont invités à transmettre un souvenir, une photographie, une carte postale ancienne d'un lieu, leur intérêt pour un arbre, un alignement, un jardin clos, un potager, une citerne, autant de témoignages de l'empreinte végétale d'Yvetot.

Depuis juin 2019, il a pu constater que chaque yvetotais est finalement attaché à son environnement : une rue, un point de vue, un marché, une place, un arbre, un édifice, une façade, un jardin, un clos-masure...

Ces données recueillies viendront illustrer l'histoire du patrimoine végétal d'Yvetot de 1613 à nos jours.

Cette histoire retracera plusieurs périodes.

- L'âge de la Principauté
- L'âge de l'avènement de la République à la Première Guerre Mondiale
- L'âge entre deux guerres
- L'âge de la seconde guerre mondiale
- L'âge de la reconstruction à nos jours.

Si les précieuses archives municipales, départementales, nationales, associatives et des médias lui ont donné accès à des ressources inespérées, les archives privées sont tout autant essentielles pour raviver la mémoire de ce patrimoine végétal méconnu et insolite.

Pascal Levailant souhaite recueillir vos souvenirs, vos photographies...

Votre participation est capitale pour compléter et enrichir les données déjà en sa possession.

Vous pouvez adresser vos documents en contactant Pascal Levailant au 06 98 44 34 64 et/ou via l'adresse : patrimoinevegetalyvetot76@gmail.com

Il sera possible de scanner vos documents en mairie sur rendez-vous à prendre avec Pascal Levailant afin de vous les restituer immédiatement. Il peut se déplacer à votre domicile pour une prise de vue ou recueillir un témoignage.

L'histoire du patrimoine du végétal d'Yvetot, c'est comprendre le passé de la ville, connaître l'existant au présent, envisager son évolution pour construire son avenir.

Nous vous invitons à contribuer à cette histoire de la ville, dès à présent. Pascal espère achever son travail fin 2020.

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Comment collecter, sécher et conserver, notamment en termes de volumes, différentes espèces de végétaux ? Jean-Jacques Rousseau en rêvait, Pascal Levaillant l'a fait !

Inventeur d'une forme inédite d'herbier, l'artiste est en résidence depuis deux ans au château, pour y glaner feuilles, fruits, graines, cosses, gousses, écailles ...

Commencée dans la vallée de la Maurienne comme une mise en pratique de ce qu'il apprend à l'école, la passion du jeune Pascal se développe quelques années plus tard dans la Montagne Noire.

Après les fleurs d'altitude, il y démarre un herbier de feuilles afin de les identifier et les connaître. Il se documente, achète des livres de botanique.

Le hasard veut que, devenu éducateur spécialisé dans un établissement médico-social, il encadre un stagiaire dont le sujet d'étude porte sur l'Education par la nature. L'appétence naturelle de Pascal pour la botanique s'enrichit d'une dimension naturaliste : intérêt pour le sable, les cailloux...

En 2004, sa découverte de Briare est **un déclencheur pour ramasser encore plus** : « *j'y ai vu le minéral et le végétal enchevêtrés, des perles enfilées sur des racines d'arbres, des rebuts de nature mêlés à des tesselles de mosaïque. J'ai découvert la nature dans ce milieu industriel et de friche, dans une dimension déstructurée. À partir de là, j'ai décidé de glaner tout ce que je trouve par terre dans des lieux improbables.* »

La mosaïque, les cairns qu'il érige, l'amènent à entreprendre un vaste périple à pied dans la vallée de la Seine.

Il écume tous les milieux naturels. Mais plus sa collection augmente, plus il est confronté, comme Rousseau, au problème de stockage de ses végétaux et minéraux.

C'est là que lui vient l'idée d'utiliser des tamis, très répandus dans différents corps de métiers. C'est l'outil idéal pour cribler la nature, se débarrasser de parasites, insectes, minéraux ...

Surtout, il constitue une ventilation efficace et un séchage lent qui permet au végétal de se déshydrater totalement, durcir et se fossiliser.

Par ailleurs, c'est un récipient parfait pouvant contenir 2 litres de matière. Pascal Levaillant vient de créer la troisième génération d'herbier, après les dessins et le séchage entre les feuilles de papier : un herbier en 3D, véritable festival de couleurs, odeurs, saveurs.

« *La dimension de mon travail est avant tout artistique. Mon herbier contemporain dans mon jardin nomade s'inscrit dans la mouvance du Land Art.* »

Parmi les lieux remarquables qu'il herborise, le château de La Roche-Guyon lui a ouvert ses portes en 2017 pour l'accueillir en résidence.

Une fois par trimestre et saison, Pascal est venu passer quatre heures à arpenter le potager et le Jardin anglais, se laissant surprendre et séduire par les paysages aménagés pour la rêverie et la quantité d'espèces peu ordinaires dans un bois ou sur les

côteaux de Seine (cèdre, érable, pins, buis...).

Il a eu une nouvelle fois carte blanche dès janvier 2019 pour cueillir, sécher, conserver...

La récolte du château viendra étoffer ses 250 tamis et ses 400 ressources déjà existantes.



Céline Allais, site du château de la Roche-Guyon, janvier 2019

USAGE DES DÉFIBRILLATEURS

Rappel sur l'utilisation des défibrillateurs

En France la majorité des communes sont équipées d'un ou plusieurs défibrillateurs. Ils se trouvent en général près des complexes sportifs, des salles polyvalentes, des lieux publics...

La Ville d'Yvetot est équipée de défibrillateurs répartis sur l'ensemble du territoire :

- Maison Médicale
 - Gymnase Vatine (à l'intérieur)
 - Devant le gymnase Nicolas Vanier, sur la Plaine des sports rue Rétimeare
 - A la salle du Vieux-Moulin, rue de l'Étang
 - Devant l'espace culturel les Vikings rue Pierre de Coubertin
 - En centre-ville, à l'angle du Mail et de la rue des Princes d'Albon
 - Au stade municipal, Avenue Foch
 - A l'annexe de la Mairie, Place de l'Hôtel de Ville
 - Aux ateliers municipaux, rue de l'Enfer
- La Police Municipale dispose d'un défibrillateur dans le véhicule**

QU'EST-CE QU'UN DÉFIBRILLATEUR ?

Un défibrillateur fonctionne en règle générale sur batteries afin d'être mobile. Il est le plus souvent constitué :

- d'un bloc électrique permettant de délivrer un courant électrique calibré en durée, en forme et en intensité,
- d'un moyen de transmission de l'influx électrique vers la victime constitué de deux électrodes larges et plates. Recouvertes d'un gel conducteur, on les colle sur le thorax de la victime. Il existe des électrodes pédiatriques plus petites délivrant un choc électrique réduit.

La défibrillation, appelée aussi choc électrique externe ou cardioversion, est le geste qui consiste à délivrer volontairement et de manière brève un courant électrique dans le cœur lorsque celui-ci présente certains troubles du rythme. Il est destiné à rétablir un rythme cardiaque normal.

ATTENTION, le défibrillateur permet d'attendre les secours et non pas de traiter la cause.

QUAND UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR ?

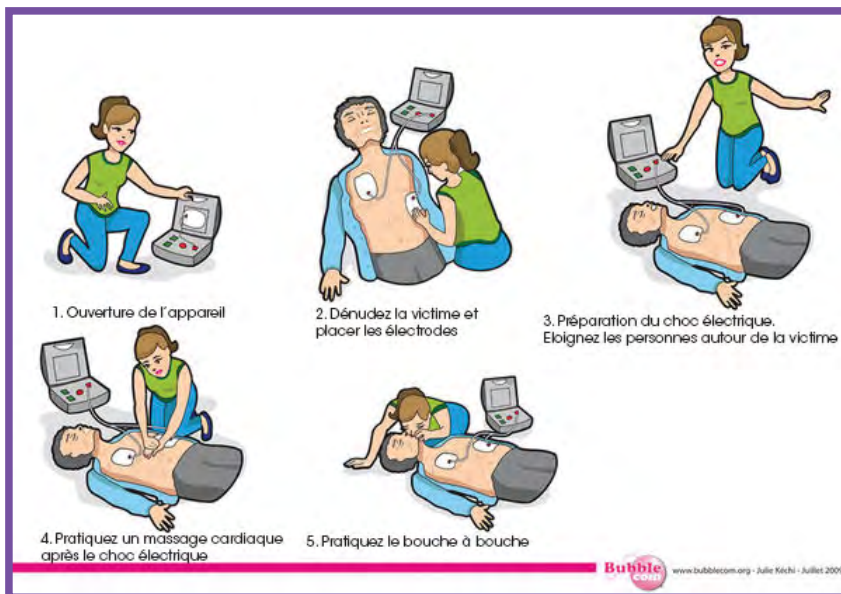
L'utilisation d'un défibrillateur se fait en cas d'arrêt cardiaque, c'est-à-dire lors d'un dysfonctionnement électrique du cœur entraînant une «fibrillation», mouvement anarchique du muscle cardiaque. La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable. Le seul remède est alors la défibrillation.

1 minute perdue = 10% de chance de survie en moins

QUI PEUT UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Le décret du 4 mai 2007 autorise l'utilisation d'un défibrillateur par toute personne témoin d'un arrêt cardiaque.

Une simple démonstration suffit pour apprendre sa mise en œuvre.



Le seul risque qu'en-court le sauveteur, c'est de sauver la victime !

Il est important de savoir comment utiliser un défibrillateur car ce geste peut sauver une vie.

Les défibrillateurs automatisés sont simples d'utilisation et les principales manœuvres sont clairement indiquées.

Dans l'idéal, le défibrillateur doit être utilisé dans les 5 minutes qui suivent l'arrêt cardio-respiratoire. Chaque minute qui passe signifie 10% de chances de survie en moins.

LES RÈGLES D'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur ne doit être utilisé par le grand public que lorsque la victime est en arrêt cardiorespiratoire.

Une personne est en arrêt cardiorespiratoire lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations et qu'elle ne respire plus.

En présence d'une victime en arrêt cardiorespiratoire, il faut en premier lieu appeler les secours en composant le 15 ou le 112. Ensuite il faut le plus rapidement possible débiter une réanimation cardiopulmonaire. Il est recommandé de poursuivre la réanimation cardiopulmonaire jusqu'à l'arrivée d'un défibrillateur.

Une fois le défibrillateur sur place, il faut rapidement le mettre en marche, coller les 2 électrodes (sorte de patch à coller sur la clavicule droite et sous l'aisselle gauche, ces emplacements sont dessinés sur le défibrillateur) puis suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil.

Les défibrillateurs pour le grand public sont des défibrillateurs automatisés, ils analysent le rythme cardiaque de la victime et évaluent si un choc doit être administré

SANTÉ

Ouverture d'une maison de santé Psychosomatique et Psychiatrique

La Clinique des Boucles de la Seine ouvrira ses portes à la fin du mois de janvier sur le site du Centre Hospitalier d'Yvetot.

Implantée au cœur de la ville, elle contribuera à améliorer l'accès aux soins en psychiatrie des habitants du territoire.

La Clinique des Boucles de la Seine fait partie du Groupe Clinipsy, un réseau de cliniques indépendantes détenues à 100% par des médecins psychiatres. Il comprend 8 Cliniques en fonctionnement sur le territoire national.

Deux sont en cours de construction.

Cet établissement est le premier ouvert le groupe Clinipsy en Normandie

La Clinique est spécialisée dans la prise en charge des adultes, adolescents et jeunes adultes avec :

- une offre de post-cure psychiatrique de 40 lits avec 30 lits pour adultes (réhabilitation psychosociale et réhabilitation socio professionnelle) et 10 lits dédiés aux jeunes adultes (16-25 ans).

Cette unité est spécialisée dans la réhabilitation psycho sociale et réhabilitation socio professionnelle. Elle accompagne des personnes présentant un handicap psychique à retrouver une autonomie.

Au sein de l'unité jeunes adultes, les troubles du comportement alimentaire seront pris en charge notamment.

- Une offre de psychiatrie pour adultes, générale et spécialisée :

- Activité de psychiatrie générale de proximité (psycho pathologie générale, psycho somatique...)

- Activité d'hospitalisation de courte durée (pour la surveillance renforcée des patients présentant des risques suicidaires)

- Activité spécialisée de gériopsychiatrie

La clinique dispose d'un plateau technique innovant avec un plateau complet d'hydrothérapie médicalisée, de remédiation avec simulation et de salles vidéo.

La Clinique des Boucles de la Seine a permis la création d'environ 70 nouveaux emplois comprenant médecins psychiatres, généralistes, équipe paramédicale (infirmiers, aides-soignants, psychologues, neuropsychologue, éducateurs en activités physiques, psychomotriciens, ergothérapeutes, art-thérapeutes...), équipes administratives et techniques.

L'ouverture de la clinique contribue à renforcer le pôle de santé publique / privé existant sur le site du centre hospitalier d'Yvetot et à accueillir de nouveaux médecins sur le territoire.

Les patients seront accueillis au sein d'un bâtiment fonctionnel organisé sur 3 niveaux et pourront bénéficier de la perspective apaisante du parc à leur disposition.

Le bâtiment est structuré autour des activités avec d'une part une aile dédiée à la prise en charge des unités de post cure et d'autre part, les unités d'hospitalisation de longue durée.

Il est divisé en deux parties distinctes : l'une pour la psychiatrie générale, et la seconde pour la réhabilitation psycho-sociale.

Enfin la Clinique ouvre sur une cour et un parc sécurisés. Ils offriront aux patients une perspective apaisante sur l'extérieur.



**9 rue du Champ de Courses
76190 Yvetot**

**Tel : 02 35 16 32 32
Mail : contact@cbs-yvetot.fr
Internet : www.cbs-yvetot.fr**



PÔLE DE SANTÉ

Yvetot dispose d'une offre de santé très complète.

Le territoire dispose aujourd'hui d'un pôle de santé composé d'une maison médicale, de la clinique Héméra, d'un laboratoire de biologie et d'un centre de radiologie.

La Maison médicale

Médecins Généralistes

Dr Maryse Dubus : 09 73 01 99 01
Dr Karine Hurel : 02 35 95 64 10
Dr Pierre Hurtebize : 09 73 01 49 91
Dr Rebecca Lemonnier : 09 73 01 49 91
Dr Laurent Pelca : 02 35 56 99 33
Dr Eric Verzura : 02 35 96 59 24
Dr Dorothée Vincent : 02 35 56 99 33

Médecins Cardiologues

Dr Jacques Berland : 02 35 16 29 57
Dr Alexandre Canville : 02 35 16 29 57
Dr Mathieu Godet : 02 35 16 29 57
Dr Matthieu Godin : 02 35 16 29 57
Dr René Koning : 02 35 16 29 57

Médecins Rhumatologues

Dr Cécile Hacquard : 09 73 01 99 09
Dr Philippe Lamonthezie :
09 73 03 27 41

Médecin Pédiatre

Dr Anne Lautridou-Derycke : 09 73 01 49 21

Médecins Gastro-entérologues

Dr Michel Cojocar : 02 35 16 29 61
Dr Sabri Demmane : 02 35 52 30 34
Dr Baya Haddouche : 07 66 49 19 68

Médecin Gynécologue

Dr Nathalie Anquetil-Delarue
09 73 03 26 28

Médecin Gynécologue obstétricien

Dr Anne Dautreppe : 09 73 01 73 27

Médecin Endocrino-diabétologue

Dr Justine Bons Vicart : 09 73 01 99 00

Médecins Vasculaires

Dr Marie-Pascale Cevaer : 09 73 01 99 03
Dr Pierre Cleret : 02 55 42 00 66

Sage-femme

Victoria Shaeffer : 02 35 16 29 38

Diététicienne

Emilie Gohe : 09 73 03 27 45

Infirmières libérales

Lucie Deschamps : 02 35 16 29 32
Jeanne Laurent : 02 35 16 29 32

Podologue

Mickael Courbion : 09 73 03 27 42

Electrophysiologie

Laurent Palau : 02 35 03 93 75

Osthéopathe

Jean-Baptiste Malandrin : 06 59 12 96 25

Psychologue

Virginie Valtier : 09 73 01 49 23

Psychologue du travail

Fanny Cottard : 06 75 19 75 44

Sophrologue

Morgane Tourneboeuf : 06 84 96 90 46

CHIRURGIENS

Gynécologie

Dr Juan Berrocal : 02 32 18 14 65

Orthopédie

Dr Pierre Brasseur : 02 35 16 29 61

Esthétique

Dr Louay El Ayoubi : 02 35 52 30 48

Pédiatre urologie et viscéral

Dr Danny Haddad : 09 73 03 24 10

Vasculaire

Dr Magalie Julien : 02 32 18 12 76

Digestif et viscéral

Dr Nicolas Le Dem : 02 32 81 11 88

Urologie

Dr Kerem Guleryuz : 02 32 18 11 68

Gynécologie

Dr Jerome Lucas : 02 32 18 88 05

Orthopédie

Dr J.-Noel Martin : 02 35 16 29 61
Dr Frederic Mouilhade : 02 35 16 29 61

Urologie

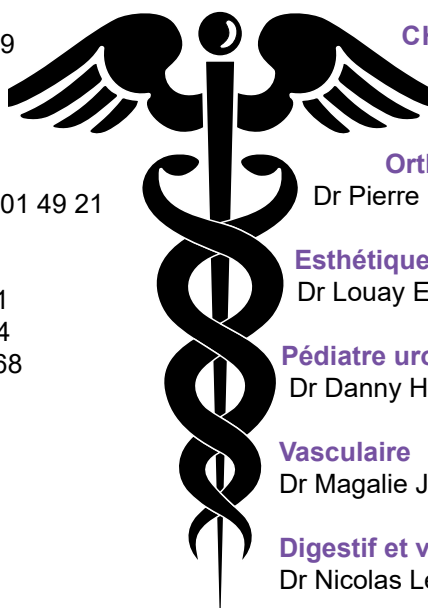
Dr Geoffroy Pasquier : 02 32 81 15 05

Orthopédie

Dr Julien Synave : 02 35 16 29 61

ORL

Dr François Tourneboeuf : 09 73 03 27 40



PÔLE DE SANTÉ

La clinique Héméra est un établissement de soins 100 % ambulatoire. Elle est entièrement autonome et indépendante, ce qui est une première en France.

La clinique est composée d'une unité de chirurgie ambulatoire et d'une unité de dialyse médicalisée. D'une capacité d'accueil de 24 postes de chirurgie ambulatoire et de 18 postes de dialyse, la structure dispose d'un plateau technique composé de 3 salles de bloc opératoire et 1 salle de soins post-interventionnels.

LES DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS

Chirurgie

- Chirurgie digestive-viscérale
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie orthopédique, traumatologique, réparatrice et chirurgie de la main
- Chirurgie ORL
- Chirurgie plastique-esthétique et reconstructrice
- Chirurgie ophtalmologique
- Chirurgie pédiatrique
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie urologique
- Chirurgie dentiste (en 2020)

Médecine

- Anesthésie-réanimation
- Hépatogastro-entérologie
- Néphrologie, Hémodialyse
- Ophtalmologie pour les injections vitréennes



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 7 h à 20 h

Le samedi de 7 h 30 à 18 h 45
uniquement pour la dialyse

Contact radiologie
02 35 95 08 57

Contact laboratoire de biologie
02 35 56 74 84

Comment joindre les praticiens ?

Anesthésie - réanimation

Dr Pignal : 02 35 95 95 45

Dr Kaliszczak : 02 35 95 95 45

Gastro-entérologue

Dr Cojocar : 02 35 16 29 62 ou sur doctolib.fr

Dr Le Couteux : 02 35 96 49 96

Dr Haddouche : 07 66 49 19 98 ou sur doctolib.fr

Dr Demmane : 02 35 52 30 34 ou sur doctolib.fr

Chirurgie esthétique

Dr El Ayoubi : 02 35 52 30 48 ou sur doctolib.fr

Chirurgie vasculaire

Dr Julien : 02 32 18 12 76 ou sur doctolib.fr

Chirurgie gynécologique

Dr Lucas : 02 32 18 88 05

Dr Berrocal : 02 32 18 14 65 ou sur doctolib.fr

Chirurgie orthopédique

Dr Martin : 02 35 16 29 61

Dr Mouilhade : 02 35 16 29 61

Dr Brasseur : 02 35 16 29 61

Dr Synave : 02 35 16 29 61

Chirurgie ORL

Dr Delas : 02 35 92 49 69 ou sur doctolib.fr

Dr Tourneboeuf : 09 73 03 27 40

Chirurgie ophtalmologique

Dr De Fondeville : 02 32 70 56 90

Dr Leconte : 02 32 70 56 90

Dr Saad : 02 32 70 56 90

Dr Stamatiades : 02 35 92 64 63

Dr Papaefthymiou : 02 35 92 64 63

Chirurgie pédiatrique, urologie et viscérale

Dr Haddad : 09 73 03 24 10

Néphrologues

Dr Boudzernidj : 02 35 95 95 33

Dr Pradier : 02 35 95 95 33

Dr Soulis : 02 35 95 95 33

Chirurgie viscérale et digestive

Dr Le Dem : 02 32 81 11 88

Chirurgie urologique

Dr Guleryuz : 02 32 18 11 68

Dr Pasquier : 02 32 81 15 05 ou sur doctolib.fr

YVETOT EN ROSE

Chaque année, la Ville d'Yvetot affiche son soutien à la lutte et au dépistage du cancer du sein.

La façade de l'Hôtel de Ville est parée de rose du 1^{er} au 31 octobre.

En 2019, à cette occasion, Sabine Tassel, membre de l'équipe d'animation de la Maison de quartiers, a proposé d'organiser une journée d'animations en partenariat avec l'association EMMA, le coiffeur-perruquier Jean-Luc Elie Coiffure, L'Amicale Laïque, le Comité des Fêtes et l'Union commerciale d'Yvetot.

Retour en images sur la journée du 29 octobre 2019...



1 - La journée a débuté par une marche dans les rues d'Yvetot.

Le rendez-vous était fixé à la Maison de quartiers où le départ a été donné.



2 - La participation à la marche était de 5 €.

Près de 100 personnes ont défilé dans les rues d'Yvetot. Elles étaient vêtues d'un tee-shirt rose à l'effigie de l'association EMMA



3 - Le temps fort de la journée a eu lieu en début d'après-midi.

Une guirlande de soutien-gorges a été déployée au départ de la Maison de quartiers.

Crédit photo drone : LAPSE PRODUCTION

YVETOT EN ROSE



4 - Pendant plus de 4 mois, des bénévoles de la Maison de quartiers ont cousu des soutien-gorges afin de réaliser une guirlande. Des points de dépôt étaient mis à disposition dans les mairies des communes de la Communauté de communes, chez les commerçants, dans les services municipaux... Des colis envoyés spontanément des 4 coins de France ont également été réceptionnés.



5 - Afin d'assurer le déploiement de la guirlande, l'équipe de la Maison de quartiers a lancé un appel aux bénévoles. Enfants, parents, grands-parents se sont mobilisés en masse. La guirlande a été mesurée : 2, 154 km. **C'est un record du monde qui a été enregistré !**



6 - Dans l'après-midi, un forum avec différents participants a été organisé la salle du Vieux-Moulin. Un café-débat sur le thème du cancer du sein a été organisé par Laëtitia Jeanne, propriétaire du salon Jean-Luc-Elie coiffure.



7 - L'après-midi s'est achevé par une zumba party organisée par l'Amicale Laïque d'Yvetot. Une participation de 5 € était également demandée. En soirée, un spectacle de la troupe Les Caux'pains en scène a été proposé. L'entrée était de 5 €. Une pâtisserie et une boisson étaient offertes par le Comité des Fêtes.

L'intégralité des fonds récoltés pendant cette journée a été reversée à l'association EMMA.

Retour sur le repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens organisé par le Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulé le dimanche 1^{er} décembre à la salle du Vieux-Moulin.

En présence de Monsieur le Maire de la Ville d'Yvetot président du CCAS et de Monsieur le Maire-adjoint chargé de l'action sociale, Vice-Président du CCAS, 615 convives ont dégusté un excellent repas préparé par la SARL LEFEBVRE et FILS de Maromme.

C'est dans un splendide décor rouge et blanc, avec une animation réalisée par le groupe Trio Musette, que les participants ont partagé ce moment de convivialité.

Le repas a été servi par une trentaine de bénévoles parmi lesquels du personnel du CCAS, des élus du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS, des travailleurs de l'ESAT, ainsi que des personnes volontaires. Monsieur le Maire-adjoint chargé de l'action sociale est revenu sur la nouveauté de 2019 proposée par le CCAS : l'animation séniors intercommunale qui permet à chacun



de pouvoir bénéficier d'une offre plus importante.

Le programme a été rappelé pour l'année 2020. Il est disponible au sein des structures du CCAS, de la mairie d'Yvetot et au siège de la Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN).

Il est également disponible sur le site internet du CCAS et de la CCYN.

Enfin, pour vous, les séniors *connectés*, vous avez la possibilité de laisser les coordonnées mail au Pôle Séniors du CCAS afin que le programme vous soit communiqué.

Un grand remerciement est adressé à tous pour votre implication dans cette journée. Le rendez-vous est déjà pris pour le repas de fin d'année



Présentation du Pôle restauration du Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot gère depuis plus de 40 ans de nombreux établissements accueillant des enfants, des seniors et des adultes en situation de handicap.

Cet accueil à la journée et la nuit, pour certains, nécessite un pôle de restauration composé d'une quinzaine d'agents en poste, sur deux sites, sous la responsabilité de Monsieur OLIVIER :

- la cuisine centrale rue Joseph Coddeville
- le restaurant Jacques Lefebvre rue d'Arques.



La cuisine centrale a fêté ses quarante ans en 2013. Le plan de maîtrise sanitaire a été validé par le vétérinaire de la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP). Il devient de plus en plus difficile de travailler dans une cuisine devenue, au fil des années, obsolète dans son fonctionnement. 500 repas sont préparés quotidiennement.

Cependant, le Conseil d'Administration du CCAS a validé en décembre 2018 un programme de d'investissement pour la réhabilitation de cette cuisine à hauteur de 2 192 000 €.

Le CCAS a été accompagné dans la démarche par le cabinet ALMA CONSULTING et est actuellement en procédure de concours.

La maîtrise d'œuvre a été choisie au mois de décembre par un jury composé d'élus, de techniciens et d'architectes. Le début des travaux est prévu à la fin de l'année.

Parallèlement, le CCAS gère un foyer d'hébergement composé de deux unités de vie.

L'unité Coqueli-Caux est équipée d'une cuisine centrale et d'un réfectoire. Elle permet aux résidents de cette unité de dîner tous les soirs au sein de leur lieu de vie ainsi que les week-ends. Les résidents de l'autre unité Fleur de Caux n'ont pas cette chance. Ils se restaurent quotidiennement au sein du réfectoire de la cuisine centrale. Cela les contraint à sortir de leur lieu de vie.

Ainsi, profitant de la réhabilitation de la cuisine centrale, les élus ont validé la création dans cette unité d'une cuisine satellite qui sera installée au mois de janvier 2020 et d'un réfectoire pour un coût global de 65 000 €.

Les résidents bénéficieront d'un même service à compter du mois d'avril 2020 au sein de l'unité de vie Fleur de Caux.

Cette création réjouit bien évidemment les usagers mais également les professionnels intervenant auprès d'eux.

Enfin, le restaurant Jacques Lefebvre, récemment rénové, prépare quotidiennement 150 repas.

Ils sont servis aux enfants accueillis au Multi Accueil les Capucines. Ils servent également au portage des repas à domicile des seniors qui en ont besoin.

Le restaurant accueille les yvetotais de plus de 65 ans tous les jours. Il prépare également un repas à thème régulièrement.

Pour vous inscrire au restaurant Jacques Lefebvre, vous pouvez contacter le pôle seniors au 02 35 95 91 48 ou directement le restaurant au 02 35 56 84 64

Grâce à ces professionnels, les usagers des différents services ont un repas de qualité quotidien, validé par une diététicienne. Les résidents du foyer en profitent toute l'année.



SPORTS

C'est désormais une tradition, la Municipalité met en avant en fin d'année des sportifs qui ont valorisé leur discipline au niveau départemental, régional ou national.

La cérémonie de remise de médailles de la ville à ces athlètes s'est déroulée dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de ville le 30 novembre dernier.

Portraits des récipiendaires...



Crédit photo : Paris-Normandie

Brice Patoux

Né le 2 Juillet 2004 (15 ans)

Actuellement licencié au Yvetot Tennis Club

Repéré au niveau départemental et régional, le club l'a accueilli à ses 10 ans pour le former vers le haut niveau.

En rapprochement étroit avec la ligue de Normandie et la fédération Française de tennis, le YTC a tout mis en place pour que les conditions de formations tennistiques de Brice soient optimales: entraînements (Tennis/Physique) jusqu'à 16 h par semaine, accompagnement sur le circuit national, européen et international depuis 5 ans.

Depuis l'âge de 12 ans, Brice est dans le top 15 des jeunes tennismen français né en 2004.

En Juillet 2018, pour ses 14 ans, il est classé 71^e Européen en U14 avant de se lancer sur le circuit international Juniors.

Deux mois plus tard, il remporte ses premiers points ITF Juniors en Grèce et obtient le classement de 1913^e joueur mondial à 14 ans et demi.



Margot Temines

Née le 25 juillet 2000 (19 ans)

Licenciée au CA Cauchois durant la saison 2008/2009 en éveil athlétisme.

Pendant ses 8 saisons passées à Yvetot dans les catégories jeunes, Margot commence à avoir de bonnes performances dans toutes les disciplines d'athlétisme. Elle se spécialise dans les épreuves combinées.

En 2013, elle participe en minimes au pointes d'or National à Vergèze. Elle est récompensée par la ligue pour sa saison complète (indoor, cross, piste).

En cadette première année, elle intègre le pôle espoir de la ligue de Haute Normandie d'athlétisme.

Margot participe au cours de la saison à ses premiers championnats de France en salle et en saison estivale.

Durant la saison 2016/2017 elle est sollicitée par les plus grandes structures et décide de changer pour le club de Vernon.

Elle est maintenant en équipe de France combinés. Margot a pour objectif Paris 2024.



Léonie

Cambours

Née le 31 juillet 2000 (19 ans)

Licenciée à l'AYA de 2010 à 2013 et actuellement au club de Vernon
Spécialités : Pentathlon et saut en longueur

4 fois sélectionnée en catégorie Jeune / équipe de France (2 fois en 2018 et 2 fois en 2019)

- 27 janvier 2018 (Madrid) : 4^e en finale en équipe femmes de Pentathlon

- 3 mars 2018 (Nantes) : vainqueur de la longueur en équipe mixte

- 26 janvier 2019 (Cardiff) : 4^e en finale de Pentathlon en équipe (juniors femmes)

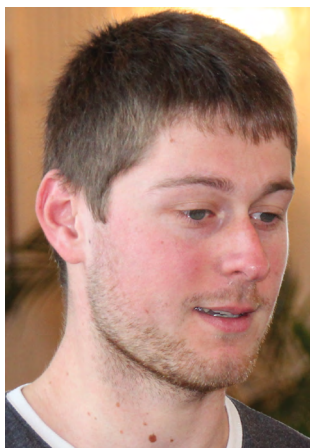
- 18 juillet 2019 (Boras) : 10^e de la longueur aux Championnats d'Europe des moins de 20 ans

4 fois vice-championne de France :

- 2 fois à la longueur catégorie junior (dont son record personnel à 6 m 35)

- 1 fois en pentathlon catégorie junior

- 1 fois en hauteur catégorie cadet.



Loïc Thiébaut

Né le 6 septembre 1999 (20 ans).

Loïc a pris sa première licence à l'âge de 8 ans au club de Yerville. Il a rejoint les Archers du Roy d'Yvetot en septembre 2012.

Il a été 4 fois champion de France en tir nature et une fois en tir 3D en 2019. Loïc cumulé avec une place de vice-champion de France en tir Nature. 2 podiums rien que cette année.

Ses scores ont attiré l'attention de l'encadrement national. Il a effectué un stage avec les meilleurs français afin d'éventuellement rejoindre l'équipe de France 3D pour les championnats d'Europe.

Loïc est un champion doué d'une volonté de fer.



Damien Duchêne

Né en 1987

Sportif & Bénévole

Tennis de Table Sport Adapté

Licencié Faire du Sport Ensemble Yvetot

Damien Duchêne a rejoint l'association il y a quatre ans.

Il pratique le tennis de table en compétition.

Passionné d'informatique, il a mis en place un algorithme permettant aux organisateurs de tournois de gérer les inscriptions, les déroulés et les résultats avec un système de classement par points cumulés simplifiant et rendant lisible les manifestations sportives organisées en Normandie.



Marie Deveudeux

16 ans

Licenciée en gymnastique à la MJC d'Yvetot.

Championne Régionale individuelle et championne départementale individuelle et en équipe 2019.

Les bénévoles des clubs sportifs ont également été mis à l'honneur en cette fin d'année. Trois d'entre eux ont reçu la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif le lundi 16 décembre dernier dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Honneur aux femmes tout d'abord. Sylvie Chevalier, membre active du Yvetot Athlétic Club a reçu la Médaille de bronze.

Sylvie a été Présidente du club de 2007 à 2015, elle est membre de la commission régionale de féminisation du football depuis 2013.

En 2015, elle cède la présidence et devient membre du comité directeur du YAC. Elle est actuellement vice-présidente de la commission départementale des compétitions féminines.

Jean-Marie Foutrel est membre du CA Cauchois. Il a également reçu la médaille de bronze.

Il a pris sa première licence au club en 1987. Depuis 1990, il est membre du comité directeur du CA Cauchois.

Depuis 1996 il est le secrétaire du club et entraîneur de jeunes. Depuis 2006 il est entraîneur en sport adapté.

Alain Carpentier, membre du Hand Ball Club Yvetotais a lui aussi reçu la médaille de bronze.

De 1978 à 2000, il a été un membre très actif du club. Il a participé à toutes les manifestations organisées par le HBCY.

De 2000 à 2016, il assure la vice-présidence du club, malgré une maladie qui l'a touchée dès son plus jeune âge.

Depuis 2016, Alain Carpentier est président d'honneur du club. Il s'occupe des jeunes qui jouent à Yvetot afin de lui éviter les déplacements.

Saluons ici le dévouement sans faille de ces bénévoles au bénéfice du sport et de la jeunesse.



SECURITÉ

La sécurité à Yvetot

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est réuni en séance plénière le 28 novembre dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville.

Le CLSPD est une instance de concertation rassemblant les partenaires ayant un rôle en la matière. Il est composé des institutions, (la Préfecture, le Procureur de la République, la Gendarmerie, l'Education nationale, la Ville), mais aussi des organismes partenaires comme les organismes HLM, la Maison des Jeunes et de la Culture, la Caisse d'Allocations Familiales, les associations d'aides aux victimes, la Mission Locale.

Il fonctionne avec 3 groupes de travail :

- Education et conduites addictives
- Suivi personnalisé et cadre de vie
- Tranquillité publique

En préambule de cette réunion, Monsieur le Maire, rejoint par les représentants de la Préfecture et du Procureur ont souligné l'importance de la tenue d'une telle réunion, notamment à la suite du Grenelle des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales.

Un bilan de plusieurs dossiers sur les années 2018 et 2019 a été dressé :

LES ANIMATIONS INTERACTIVES

La 7^e édition des animations interactives sur la bonne utilisation des outils multimédias s'est déroulée du 7 au 9 octobre dernier.

Les dangers du multimédia ont également été mis en avant au travers de saynètes jouées par les élèves.

Comme les années passées 93 élèves de CM2 des 2 écoles publiques, 230 élèves de 5^e du Collège Camus et 140 élèves de 2nde du Lycée Agricole ont participé à ces animations.

Plus de 460 élèves ont assisté, au sein du Collège Camus, au théâtre forum animé par la troupe de théâtre du Lycée Agricole, l'atelier du GAPASE (Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements – Rectorat du Havre) ou encore l'atelier de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile – Gendarmerie de Rouen).

POINT D'ACCES AU DROIT (PAD)

Le PAD est situé dans les locaux de l'ancien tribunal. Il propose des permanences parmi lesquelles, l'AVIPP (Association d'Aide aux Victimes et d'Information sur les Problèmes Pénaux) et le CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles).

Depuis le début de l'année, la juriste du CIDFF a reçu des personnes pour des violences familiales, ou des violences conjugales.

La juriste de l'AVIPP a rencontré en 2019 6 personnes pour des violences volontaires (contre 9 en 2018), 2 personnes victimes de viol (contre 3 en 2018), 1 personne victime de harcèlement (2 en 2018) et 3 personnes victimes de violences conjugales (aucune en 2018). Cela représente donc 12 personnes cette année contre 14 l'année dernière.



PROPOSITION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT LOCAL DE COORDINATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES A L'ECHELLE DU CLSPD D'YVETOT

L'Union Départementale des CCAS a signé le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes pour la période de 2019 à 2021 en novembre 2018.

Le protocole signé poursuit trois objectifs :

- Consolider les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge globale des femmes victimes de violences
- Répondre à la diversité des situations, des territoires et des formes de violences
- Prévenir les violences et améliorer la connaissance du phénomène.

Dans ce contexte, le CCAS propose au CLSPD du territoire d'Yvetot, la concrétisation d'un contrat local de coordination des actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelle. Il permettra la formalisation des partenariats entre acteurs locaux favorisant le partage d'informations entre forces de l'ordre, parquet, acteurs du champ sanitaire et social, élus locaux pour améliorer le repérage et la prise en charge des victimes.

LE HARCELEMENT DES JEUNES

Le Conseil de Jeunes Citoyens est une instance municipale destinée à donner la parole aux jeunes scolarisés de la 3^e à la terminale (jusqu'à leur majorité) dans les établissements scolaires Yvetotais, et/ou habitants Yvetot.

La majorité des participants est issue du Conseil Municipal Jeunes (élèves de la 6^e à la 4^e).

Fin 2018, les jeunes élus ont évoqué en réunion la problématique du harcèlement : aujourd'hui, le harcèlement ne se fait plus seulement à l'école mais aussi sur les réseaux sociaux.

La gendarmerie d'Yvetot, la BPDJ, le GAPASE, les directeurs des établissements scolaires (collèges et lycées), le centre socioculturel Saint-Exupéry du CCAS d'Yvetot ont été invités lors de réunions pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet qui est de libérer et de faciliter la parole des victimes et/ou des témoins.

LA VIDEOPROTECTION

Actuellement des caméras de vidéoprotection sont installées sur les 3 parkings près de la gare et sur le parvis. La présence de caméras sur ce secteur a permis l'arrestation des personnes qui ont vandalisé des véhicules stationnés sur ces parkings.

Deux autres caméras sont installées : une aux Vikings et une autre à la Maison de Quartiers.

Le poste de police municipale stocke les vidéos. La Gendarmerie est habilitée à venir les visionner en cas de besoin.

Des caméras seront installées dans l'enceinte des services techniques municipaux, rue de l'Enfer.

Il est aussi prévu, dans un futur proche, d'installer d'autres caméras de chaque côté du mail (Hôtel de Ville, église, rue des Victoires) et très certainement au carrefour de la rue Ferdinand Lechevallier et de la rue de l'Union.

Un diagnostic a été demandé à la Gendarmerie sur ces deux projets.

LA POLICE MUNICIPALE

Suite à la création d'un poste depuis le 1^{er} janvier 2019, l'effectif de la Police Municipale d'Yvetot compte 6 agents, dont 1 personnel féminin.

La moyenne d'âge des agents est de 45 ans. 4 sont employés par la commune depuis plus de 15 ans.



Le chef de poste est absent sur cette photo.

Composition du poste

- Un chef de poste et son adjoint, tous les deux Brigadiers-chef Principaux
- 4 agents (deux Brigadiers-chefs Principaux et deux Gardiens-Brigadiers).

Ces derniers sont référents d'un secteur, la ville étant divisée en quatre secteurs.

Chacun a pour rôle de tisser des liens avec la population et d'avoir des contacts réguliers avec les différents partenaires.

Trois agents sont moniteurs de prévention routière et interviennent régulièrement dans le milieu scolaire.

Ce service sera bientôt équipé de deux véhicules et dispose de cinq VTT

La Police Municipale d'Yvetot est armée depuis sa création.

Suite à la nouvelle réglementation et comme le prévoit le Code de la Sécurité intérieure, en 2019, 4 agents ont validé la formation préalable à l'armement et son environnement juridique. Les deux derniers agents recrutés ont quant à eux effectué et validé la formation de transition revolver/pistolet semi-automatique.

Arme de Catégorie B

En mars 2017, la collectivité a donc fait le choix de changer l'armement qui était de 5 revolvers de marque Taurus six coups chambrés en 38 spéciale datant de 1984. Ces derniers devenaient vétustes et non fiables. Les nouvelles armes sont des pistolets semi-automatiques SIG SAUER identiques à ceux de la Police Nationale. Chaque agent participe à des séances d'entraînement au maniement des armes dispensées par le CNFPT.

Arme de catégorie D

Début 2019, comme le prévoit l'article R 511-19 du Code de la Sécurité intérieure relative au maniement des bâtons de défense de catégorie D2, les six agents ont suivi et validé la formation préalable à l'armement (12 heures).

LA CONVENTION POLICE/GENDARMERIE

La convention en vigueur est celle signée il y a un an. Monsieur le Major de Gendarmerie et Monsieur le Commandant de Brigade se félicitent des bons échanges entre les deux forces de l'ordre.

La prévention de la délinquance, quelle organisation ?

- Le CLSPD est chargé de la concertation et de la coordination du Contrat local de sécurité.

Il est présidé par le Monsieur le Maire.

Il est obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants.

Sa composition peut varier en fonction des besoins et des problématiques rencontrées localement.

La liste des acteurs est inscrite dans le règlement intérieur du CLSPD

- Au niveau départemental, un conseil de prévention de la délinquance et de la radicalisation, et de la lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes siège auprès du préfet. Il est chargé de la mise en œuvre des politiques publiques en ces domaines. Il est notamment informé de l'activité des CLSPD.

- Au niveau supérieur, c'est le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation qui fixe les orientations de la politique gouvernementale et veille à sa mise en œuvre via notamment la gestion du FIPD.

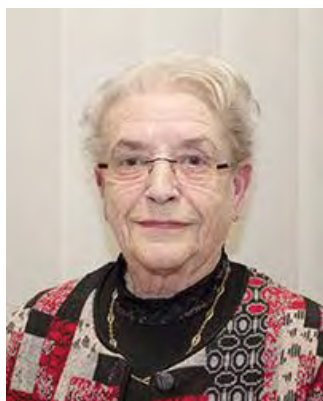
PORTRAITS DES MÉDAILLÉS

La cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à la population, aux personnalités et aux personnel communal est l'occasion de remettre la médaille de la ville à des Yvetotais

Portraits de 6 personnalités locales récompensées le 10 janvier dernier....

Sylviane RESSE

Madame Sylviane RESSE est née à Yvetot. Elle y réside depuis toujours. Elle s'est mariée en 1961. Elle a aujourd'hui 1 fils, 3 petits-enfants et 2 arrière-petites filles dont elle est très proche. Elle a effectué toute sa carrière professionnelle dans la vente au sein de commerces yvetotais.



Crédit photo : <http://ccyvetot.club/organigramme.html>

Elle est entrée au Cyclo Club Yvetotais en 1987, club qu'elle n'a plus quitté depuis. Elle a participé à plusieurs « Brevets Audax », à allure régulée, de 100 kms ainsi qu'à des « Brevets Fédéraux » de 150 kms accompagné de son mari. Elle a intégré le bureau du club en novembre 1998. Elle est devenue « trésorière-adjointe » puis « trésorière » depuis 2003.

Sa grande fierté se situe plus particulièrement sur la réussite et le dynamisme de « l'école cyclo », ouverte aux jeunes de 6 ans à 18 ans, qu'elle suit depuis 2003. Environ 40 jeunes sont ainsi présents aux rendez-vous du samedi après-midi entre 14 h et 16 h pour des cours de maniabilité, de mécanique et de cartographie. Mamie Gâteaux n'est d'ailleurs pas peu fière de les accueillir puis de leur préparer le goûter !

Sylviane RESSE pour l'ensemble de son travail de bénévolat au sein du Cyclo Club Yvetotais, a reçu en 2005 la médaille de bronze Jeunesse et Sports puis celle d'argent en octobre dernier. Elle lui a été remise à l'occasion d'une manifestation à la Préfecture de Rouen. Elle également reçu en 2006 le prix départemental du « Fair Play » de la part de la Fédération Française de Cyclotourisme. Ainsi, pour sa très forte implication dans la vie associative locale, notamment au sein du Cyclo Club Yvetotais, pour son grand dévouement plus particulièrement au service des jeunes, Sylviane RESSE a reçu le 10 janvier la médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.



Crédit photo : Paris Normandie
Jean-Pierre Orange (3^e en partant de la gauche)

Jean-Pierre ORANGE

Monsieur Jean-Pierre ORANGE est originaire de Rouen. Il habite à Yvetot depuis 1981.

Il a commencé sa carrière professionnelle en 1957 en entrant à l'Ecole des Hauts Fourneaux de Rouen. Il l'a quittée en 1960 pour deux années dans le cadre de son service national effectué dans la Marine Nationale. Ensuite, il a rejoint l'Ecole des Cadres de la sidérurgie à Metz où il en est sorti major de sa promotion !

Malheureusement, cette époque marquait le déclin de la sidérurgie en France.

Ainsi, il a réussi à rompre le contrat qui le liait avec cette activité pour intégrer l'équipe dirigeante de l'usine Laporte à Yvetot en 1967, en tant que responsable administratif.

Il poursuivra sa carrière dans cette entreprise de confection yvetotaise jusqu'à en devenir le Président du Directoire jusqu'en septembre 2000, date de la prise de sa retraite.

Il a également pratiqué le sport à Yvetot, le tennis de table plus précisément, où il a été joueur et président pendant une petite dizaine d'années.

Monsieur Jean-Pierre ORANGE a été Président du Kiwanis Club d'Yvetot quatre fois, Président de Région deux fois et Gouverneur France-Monaco entre 2002 et 2003.

Il a assuré récemment encore le rôle de Conciliateur de Justice à Yvetot pendant treize années, jusqu'en 2019. Ces missions sont exercées bénévolement au service des administrés dans le but de trouver un accord « amiable » afin d'éviter une procédure judiciaire auprès du tribunal.

Pour l'ensemble de son parcours, plus particulièrement pour son action reconnue au service des yvetotais et pour ses grandes qualités humaines, M. Jean-Pierre ORANGE a reçu le 10 janvier la médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.

PORTRAITS DE MÉDAILLÉS

Pascal LEVAILLANT

Monsieur Pascal LEVAILLANT vit à Yvetot depuis 1964.

Il y a effectué ses premières études, il y travaille depuis 1982.



Dès 1965 il fréquente le centre aéré puis le camp de base des Scouts de France dans lequel il cultive déjà sa passion pour la nature. Ses parents sont également très investis dans ce mouvement puisque cet espace porte depuis le nom d'Adrien LEVAILLANT, son père.

Pascal LEVAILLANT a trois enfants et trois petits enfants.

Depuis 1979 il exerce son métier d'éducateur. En 1982 il entre au CCAS dans le champ du handicap.

En 1978 il cofonde le théâtre du Perce Neige puis le Théâtre en Face. Il y fut comédien, président, trésorier et animateur de cours de théâtre et de musique jusqu'en 2005.

Il peint depuis 1980.

Il expose pour la première fois ses peintures en 1983 à Autretot puis à la médiathèque d'Yvetot en 1998.

Il change de cap en 2006 grâce à la mosaïque puis s'adonne à la sculpture, à l'art du bois flotté et à l'art végétal.

Il expose ainsi depuis 2006 de Dijon à Brest, de Cahors à Lille et en Angleterre tout en conciliant vie de famille, et vie professionnelle et artistique.

Depuis 2011, il a donné naissance à son herbier contemporain. Depuis Il fait voyager son jardin nomade bien au-delà de la Normandie.

A la retraite depuis le 1^{er} août 2019, il a commencé une imposante recherche sur l'histoire du patrimoine végétal d'Yvetot qu'il construit jour après jour.

Il a été primé pour la qualité de ses œuvres en Normandie (notamment à Rouen et à St-Aubin-les-Elbeuf), à Paris et en Angleterre.

Pour l'ensemble de son parcours artistique et associatif, plus particulièrement pour sa contribution visant à apporter aux habitants d'Yvetot et du territoire un autre regard sur la création artistique, Monsieur Pascal LEVAILLANT a reçu le 10 janvier la médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.

Didier CLATOT

Monsieur Didier CLATOT est né à Valliquerville. Il a passé toute son enfance à Yvetot.

Il a fait toute sa carrière professionnelle à l'Imprimerie Nouvelle dont il a été le premier apprenti en octobre 1967 et qu'il a quitté en 2007.



Crédit photo : Paris Normandie

Sa grande passion pour l'histoire de son métier et pour le patrimoine local l'a tout naturellement conduit à la réalisation des ouvrages suivants :

- Yvetot au temps de la Grande Guerre – Tome 1- 2013
- Yvetot et son canton au temps de la Grande Guerre – Tome 2 – Le Temps du Souvenir - 2013
- Mon ami Constant – Les années du Musée du Pays de Caux – 2014
- Yvetot Grand Centre d'Imprimerie aux XIX^e et XX^e siècles - 2015
- Si Yvetot m'était conté – Textiles et Industries – 2016
- Jean Hétru – 50 ans de manifestations à Yvetot et dans sa Région – 2017
- Jean-Pierre Jacques – La passion de la nature, du musée à la clinique du CHENE – 2018
- Yvetot dans la seconde Guerre Mondiale - 2019
- Les Quatre Saisons, le Pays de Caux de Constant, tableaux d'Edouard Lecourt 2019.

Pour l'ensemble de son parcours d'historien et plus particulièrement pour son action reconnue de reconnaissance du patrimoine yvetotais, Monsieur Didier CLATOT a reçu le 10 janvier la médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.

Il souhaite dédier cette médaille à Robert TOUGARD et Constant LECOEUR.

Martine et Hervé FORCE

Martine et Hervé FORCE sont mariés. Ils habitent Yvetot depuis de nombreuses années.

Martine travaille dans un atelier de sous-traitance de l'ESAT.

Hervé travaille au Centre ARCAUX de Bois-Himont. Leur passion pour le sport les a amenés à pratiquer notamment le tennis. Ils pratiquent en compétition le tennis adapté depuis cinq années.

A ce jour, ils totalisent à eux deux pas moins de sept titres de champions de France.

Pour leur remarquable parcours sportif et pour leur implication dans le sport adapté, portant ainsi haut les couleurs yvetotaises, Martine et Hervé FORCE a reçu le 10 janvier la médaille d'Honneur de la Ville d'Yvetot.



Crédit photo : Paris Normandie

Les Échos du conseil

Conseil municipal du 18 septembre 2019

- Communauté de communes - arrêt du PLUI et bilan de la concertation
- Octroi d'une subvention par la CCYN pour les travaux des toitures des Vikings
- Subvention loi SUEUR pour le cinéma les arches lumière
- Installation d'une patinoire mobile pour les fêtes de fin d'année 2019
- Signature d'une convention groupement de commandes avec le SMEACC pour l'achat de fournitures dans le cadre de la défense extérieure contre les incendies

Conseil municipal du 16 octobre 2019

- Rapport 2018 sur l'eau par le SMEACC
- Rapport d'activités 2018 de la CCYN
- Recrutement d'agents recenseurs pour l'année 2020
- Recrutement d'agents contractuels pour la patinoire fin 2019 début 2020
- Infrastructure de bornes pour véhicules électriques (à venir en février 2020 - parking de la gare)
- Avenant au bail relatif à l'implantation d'une station relais radioélectrique sur le campanile de l'église (free mobile)
- Convention de partenariat avec l'association la musique municipale pour l'organisation de son concert annuel le 11 novembre 2020

Conseil municipal 20 novembre 2019

- Rapport de la CRC - société Séminor
- Dérogation 2020 au repos dominical des salariés des commerces (ouverture le dimanche)

Conseil municipal du 18 décembre 2019

- Recrutement d'un vacataire pour la formation des agents de police municipale (bâton et tonfa)
- Créations d'emplois non permanents aux services techniques suite à un accroissement d'activité (électricité, voirie)
- Classement d'une parcelle privée de la ville dans le domaine public (impasse Réfigny)
- Mise à jour du tableau de classement des voies communales au 1^{er} janvier 2020
- Autorisation d'urbanisme - Permis de construire concernant les travaux de rénovation du Manoir du Fay
- Fixation des tarifs municipaux (location de salles, cimetières, Musée des ivoires, foires et marchés)
- Galerie Duchamp - Présentation de la programmation 2020

VIE LOCALE

Remise de médailles et départ en retraite pour le personnel communal

Médaillés et retraités du personnel communal ont été mis à l'honneur le 22 novembre dernier

MEDAILLES D'HONNEUR

AUBE Sophie – Echelon « Argent »
BERUBE Bruno – Echelon « Or »
DOUCHE Philippe – Echelon « Argent »
FREGER Delphine – Echelon « Argent »
LIGNY Jean-Benoit – Echelon « Argent »
MILLER Marylène – Echelon « Argent »
TASSEL Sabine – Echelon « Argent »
TESNIERE Sylvie – Echelon « Argent »

DEPARTS EN RETRAITE

LECLERC Thérèse, ATSEM Principal 2^e classe
LECLERC Jean-Jacques, Adjoint Technique



Modification de la durée de stationnement autorisée en zone bleue

Par arrêté municipal n°2019/46 du 20 août 2019, et par dérogation à l'article 1 de l'arrêté municipal du 9 mai 1963, la durée maximum du stationnement en zone bleue est fixée depuis le 1^{er} septembre à 2 heures, de 9h à 19h tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés aux emplacements matérialisés.



Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

Yvetotaises et yvetotais Demain vous appartient... à vous toutes et tous !

Notre ville d'Yvetot est aujourd'hui LA ville majeure entre Rouen et Le Havre. Et ce 21^e siècle sera pour nous et nos futures générations celui des choix pour la pérennité de notre modèle de société responsable car locale !

Aujourd'hui nous devons agir, par nos décisions, politiques, professionnelles, comportementales, pour retrouver l'équilibre entre nos relations d'humains citoyens et notre environnement.

Et c'est grâce au vote local des Municipales que nous possédons les moyens de réussir.

Français et fonctionnaires territoriaux sont unanimes, ils font plus nettement confiance aux collectivités qu'à l'Etat pour organiser les services publics là où ils habitent (sondages Ipsos).

L'action territoriale, assumée par plus de 32000 communes est le maillon clef de cette réussite.

Cette dynamique territoriale, nous l'avons ancrée sur les soins, l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, les commerces, elle est le résultat de notre écoute des yvetotais, fixant ainsi une population plus impliquée dans son cadre et sa qualité de vie.

Nos responsabilités de gestionnaires de la cité nous confortent dans la nécessité absolue d'être à l'initiative d'actions concrètes pour répondre à l'urgence environnementale. Rappelons-le, la démocratie est étroitement liée à l'écologie. Si cette dernière est défaillante, alors, il y a péril pour la place de l'être humain dans notre société.

Que l'année 2020 vous comble de bonheur et santé pour vos familles et ami(e)s.

Texte non fourni par le groupe d'opposition

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

D'aucuns pensent que le travail d'élus de l'opposition est inutile. Il est vrai que parfois, les habitants ne se rendent pas bien compte de la portée de ce travail. D'abord parce que lorsque le travail est réalisé, la municipalité en place se gargarise des réalisations. Ces réalisations même que nous les avons obligé à réaliser, comme par exemple la mise en place de la vidéo surveillance, dossier porté par l'opposition contre la municipalité.

Et puis il y a ces dossiers sur lesquels nous avons pu sauver des sommes colossales qui devaient être gaspillées sans aucun discernement comme la construction d'un stand de tir à Yerville qui aurait coûté la modique somme de 700 000 € aux Yvetotais !

Il y a aussi ces dossiers pour lesquels nous nous sommes battus mais pour lesquels, malgré notre engagement nous n'avons pas pu obtenir satisfaction comme la mise en sécurité de nos enfants sur le chemin ou aux abords de l'école (rue du colonel Trupel par exemple) ou bien la continuité des pistes cyclables ou encore la sauvegarde de notre patrimoine qui aura payé un lourd tribut pendant ce mandat.

Alors oui, c'est vrai, nous aurons connu des échecs dans nos combats mais nous avons aussi et surtout remporté de belles victoires, toujours au bénéfice d'un mieux être pour les habitants et pour la sauvegarde des finances de la ville. Tout au long de ces six années, vous nous avez apporté votre confiance et nous vous en remercions.

Nous saurons, avec vous, en ce début d'année porter toutes vos ambitions de changement pour le bien de notre ville. Que cette année 2020 vous apporte santé et sérénité ainsi qu'à vos proches.

Laurent BENARD, Ludovic NEEL, Patrick ROBERT.

A VOS AGENDAS

JANVIER

21 JANVIER

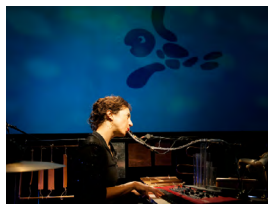
Ciné-concert TAMAO

14 h 30 Espace culturel les Vikings

DU 24 AU 26 JANVIER

Salon de l'Habitat

Champ de Foire



25 JANVIER

Concert des professeurs du Conservatoire

18 h 30 Espace culturel les Vikings

FEVRIER

5 FEVRIER

Goûter de la Chandeleur

A partir de 14 h 30 à la Maison de quartiers

7 FEVRIER

Sortie au stade Océane pour le match HAC / CAEN

RDV 17 h 45 à la Maison de quartiers

11 FEVRIER

Théâtre MADE IN CHINA

20 h 30 Espace culturel les Vikings



14 FEVRIER

Apéro-concert

LEELY AND THE HOLY GRAIL

19 h Cafétéria des Vikings

19 FEVRIER

Soirée casino

20 h 30 à la Maison de quartiers

MARS

4 MARS

Spectacle IL ETAIT UNE FOIS BIGARD

20 h 30 Espace culturel les Vikings

6 MARS

Cirque, danse et musique EN ROUE LIBRE

20 h 30 Espace culturel les Vikings

7 ET 8 mars

Salon Gourmand'Caux

Salle du Vieux-Moulin

7 ET 8 mars

Foire aux arbres et aux végétaux

Champ de Foire

11 MARS

Concours d'animaux de boucherie

Place des Belges

13 MARS

Apéro-concert

HAUCHECORNE

19 h Cafétéria des Vikings

21 MARS

Spectacle LAURA LAUNE

20 h 30 Espace culturel les Vikings

25 MARS

Repas partagé

Les 5 ans de la Maison de quartiers

A partir de 12 h à la Maison de quartiers

Prévoir un plat ou une entrée

DIMANCHE 15 ET 22 MARS

Elections municipales



Retrouvez le programme des animations



et sur les journaux électroniques en centre-ville